



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

N° 134
Mai 2023

L'Actu

ASNIÈRES EN SCÈNE

Festival Rock

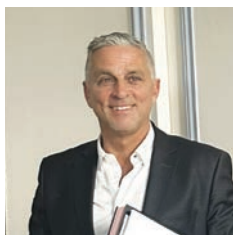
22^e édition du Festival Rock
d'Asnières-sur-Oise samedi 3 juin, p. 4

Le billet du PLU par Henri Poirier
p. 3

Cinéma en plein air le 16 juin
p. 5

Retour en images printanier
p. 6 et 7

Le mot du Maire



Le mois de mai : un brin bucolique et, surtout, quelques brins de muguet pour fêter le printemps comme il

se doit. Avec le retour d'une météo plus clémente, voici enfin le temps de flâner dans une nature qui sourit à la vie, de retrouver le plaisir de s'asseoir en terrasse et de partager quelques bons moments avec ses proches ou ses voisins.

Nous savons combien ces instants sont tout aussi précieux que fugaces, tant ils sont éphémères, tant ils font suite à un hiver particulièrement chaud et sec. Le dérèglement climatique est bien là et il appartient à chacun d'entre nous d'agir de concert pour le limiter et d'en freiner les effets. Cette prise de conscience semble désormais acquise. Il suffit de constater la baisse de nos consommations d'énergie, la bonne gestion du tri de nos déchets, l'utilisation plus raisonnée de nos moyens de transports.

En mai, à Asnières-sur-Oise, pour la joie de tous, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Ainsi le tradi-

tionnel carnaval organisé par l'école Blanche de Castille redonne des couleurs à nos rues, le loto des seniors fait à nouveau son numéro, pourvu qu'il soit gagnant !, et la brocante de l'Ascension nous invite-t-elle à chiner l'objet de nos rêves ou à faire simplement une bonne affaire.

De nombreuses occasions de partager de bons moments nous attendent encore : Ze Fab Truck organisé par Orange, la 22^e édition du festival Asnières en Scène, la projection gratuite en plein air au parc de Touthville, la micro-folie, les « artistes au jardin » à l'abbaye de Royaumont...

Autant de temps forts que je serai heureux de vivre et partager avec les Asniérois mais aussi d'opportunités d'échanger amicalement et simplement autour de notre village, de son avenir.

Et toujours avec le sourire !

Éric Therry

Maire d'Asnières-sur-Oise



© Adobe Stock

Chut le bruit !

« Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit », écrit saint François de Sales. Autrement dit, la tranquillité a parfois un prix : celui du silence... Et cela est aussi affaire de civisme.

Comme le stipule l'arrêté municipal n° 57/2022 du 17 juin 2022 disponible sur le site internet de la commune, l'usage d'appareils bruyants est réglementé sur l'ensemble du territoire d'Asnières-sur-Oise.

Les particuliers peuvent envisager des travaux de rénovation, bricolage ou jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, perceuses, tronçonneuses, scies mécaniques...) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 et de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.

Les professionnels sont autorisés à effectuer des travaux bruyants du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et de 8 h à 19 h le samedi.

Dans tous les cas, les travaux ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés.

Le non-respect de cet arrêté entraîne une contravention de 35 €. De même, les bruits, les tapages nocturnes et les aboiements intempestifs sont passibles d'une amende de 68 €.

Merci de respecter ces simples règles pour un mieux vivre ensemble.

Dépôts sauvages : notre commune n'est pas une poubelle

Courant avril, des plaques de fibrociment ont été retrouvées près de l'écluse sur les bords de l'Oise. En plus d'être dangereux et polluant, ce type de dépôt entraîne un coût supplémentaire pour la commune qui prend en charge leur enlèvement et leur traitement.

Si vous constatez des dépôts sauvages sur notre territoire, contactez la mairie au 01 30 35 41 41 ou par mail à mairie@aso95.fr.

Par ailleurs, les contrevenants peuvent être identifiés grâce à la vidéoprotection installée sur le village.



© Adobe Stock

Les trottoirs ne sont pas des parkings !

Vos élus sont régulièrement alertés au sujet de stationnements gênants sur les trottoirs dans certaines rues de notre commune.

D'une part, ces stationnements, pourtant interdits, perturbent dangereusement les allées et venues des piétons et des poussettes en forçant les usagers à emprunter la route. D'autre part, ils compliquent la circulation des véhicules de secours ou les camions de collecte de déchets.

Rappel : l'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs est passible d'une amende de 135 €. Une campagne de sensibilisation au bon respect de ces règles de stationnement est en cours sur notre territoire.

État civil *

Mariage

Allison Da Silva et Stéphane Da Silva
- 22/04.

* en fonction des autorisations de publication.

Au plus près des enfants



Depuis le 20 mars dernier, le service Enfance et Jeunesse est renforcé par l'arrivée d'Adrien Letumier en tant que responsable adjoint. Directeur d'accueil de loisirs pendant plus de 12 ans, Adrien a été attiré par la polyvalence des missions portées par notre accueil de loisirs.

Ses missions principales : l'encadrement de l'équipe d'animation, la mise en place de projets pédagogiques. Sans oublier une constante disponibilité vis-à-vis de nos enfants et de leurs parents.

Fête de la musique : jouez votre propre partition

Vous vous produisez en groupe ou vous chantez en solo ? Vous souhaitez monter sur scène lors de la prochaine Fête de la musique du 21 juin ?

Envoyez dès à présent votre candidature par mail à communication@aso95.fr en expliquant rapidement le style de musique et le temps de prestation souhaité.

À très vite pour faire chanter et danser notre village !



Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

Préserver son espace urbain

La promotion immobilière est constamment à l'affût de possibilités de construire ou de diviser le bâti existant. Asnières-sur-Oise limite, dans son ensemble, son espace urbain de divisions parcellaires, ainsi que les divisions de logements.

La qualité d'Asnières-sur-Oise ne réside pas uniquement dans l'importance de ses espaces naturels, forestiers et agricoles, mais également par les espaces de « jardin » conservés dans les zones urbaines.

Il est humain qu'un administré soit tenté de vendre sa propriété à la découpe

afin d'en tirer profit ; il est responsable que la commune exerce une surveillance et limite et/ou refuse certains projets.

Le Conseil municipal a pris la décision depuis longtemps de soumettre à autorisation les divisions de parcelles (disposition prévue par la loi ALUR), ainsi que d'imposer un nombre de places de stationnement de véhicules pour l'ensemble de logements issus d'une division de bâti existant. Le nouveau PLU y rajoutera une superficie minimum par logement.

Aujourd'hui, la promotion immobilière



lière devient plus présente sur la commune. Le service Urbanisme se doit d'être encore plus vigilant ; nous devons protéger la qualité de vie des Asniérois.

Avant tout projet ou signature, il est conseillé de consulter le service Urbanisme.

22^e édition du Festival Asnières en scène : samedi 3 juin

La commune et Absolut Rock vous présentent l'édition 2023 du Festival Rock Asnières en Scène à l'Espace Josette-Jourde à Asnières-sur-Oise. Au programme : The Grizzlies et son gros son rock, Irminsul et leur hard rock mélodique, Welcome Dr Psycho et son heavy rock, Burnt Umber alternative rock band, énergique et mélodique et D-Zink avec son gros son saturé.

Rock on !

Venez profiter de votre soirée en musique en notre compagnie et bloquez bien la date sur votre agenda !



Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundi 12 juin, place de l'Église. Prise de rendez-vous au : 06 43 60 03 32 ou par mail cias@c3pf.fr.

- Architecte des bâtiments de France (ABF) : mercredi 7 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : jeudi 25 mai, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

Brocante d'Asnières-sur-Oise, le bonheur de chiner

Vous cherchez un objet vintage ou de collection, des vêtements de seconde main ou tout simplement « l'occasion » de faire une bonne affaire ?

Le 18 mai, jeudi de l'Ascension, la 20^e brocante organisée par Anim'Asnières Royaumont investit le centre du village et vous ouvre ses étals.

Plaisir de chiner, de flâner, peut-être de trouver votre bonheur... Surtout le plaisir d'être là !

Plus d'informations : fetes.asnieres95@gmail.com ou 06 06 87 38 72.

Pensez à sortir votre bac !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages papiers et cartons se trient !

Vous l'aurez peut-être remarqué, les nouveaux bacs de tri sélectif ont un couvercle jaune. Le syndicat Tri-Or change progressivement, sur plusieurs années, la couleur des couvercles des bacs de tri dans ses 28 communes.

En attendant, le syndicat mènera une campagne de collage d'étiquettes jaunes sur les couvercles des bacs de tri des habitants d'Asnières-sur-Oise les mercredis 21 et 28 juin.

Pour cela, il suffira de laisser votre bac d'emballages/papiers/cartons sur le trottoir toute la journée afin qu'il soit recouvert d'une étiquette flambant neuve.



L'art virtuellement vôtre Quand les musées vous invitent au voyage

La Micro-Folie Carnelle Pays-de-France s'installe pour deux jours à l'Espace Josette-Jourde. Elle convie le grand public à s'immerger dans les collections nationales des plus grands musées. Grâce à des casques de réalité virtuelle, remontez le fil de l'histoire de l'art, des rues de Pompéi jusqu'aux plus belles résidences royales européennes. Plongez encore dans les profondeurs bleues de la voie lactée ou dans la magie abyssale des fonds marins. Une expérience immersive à ne pas manquer !

Samedis 10 et 17 juin de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Plus d'infos : 01 34 71 21 20 ou microfolie@c3pf.fr.



SAMEDI 10 & 17 JUIN 2023
10H - 12H30 & 14H - 17H30
ESPACE JOSETTE JOURDE
ASNIÈRES-SUR-OISE



Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu d'avril, je cherchais une jolie tenue pour participer à la future Fête médiévale, en page 8. Malheureusement, je n'en ai pas trouvé à ma taille !

Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée.

À vous de jouer !



L'environnement à l'honneur à Baillet-en-France

Un programme riche et varié attend les visiteurs lors de la Journée de l'environnement le samedi 3 juin prochain : balade en calèche, jeux pour enfants, troc de plantes, animations, artisans, éco-pâturage... sans oublier la remise des prix du concours de créations sur la thématique nature-recyclage.

Pour rappel, ce concours est ouvert aux enfants de 3 à 15 ans. Ils peuvent réaliser seul ou en groupe un tableau végétal ou une sculpture avec des matériaux recyclés. Vous avez jusqu'au 26 mai pour envoyer une photo de l'œuvre à concours@c3pf.fr.

Le dépôt de l'œuvre se fait du 29 mai au 3 juin en mairie de Baillet-en-France

Un nouveau chef au centre de secours à Viarmes

C'est, entre autres, en présence de monsieur Dominique Lepidi, sous-préfet de Sarcelles, de monsieur Olivier Dupont, maire de Viarmes et de monsieur Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise qu'a eu lieu le 15 mars dernier, la passation de commandement du centre de secours de Viarmes entre le lieutenant Arnaud Blondiau et le lieutenant James Ruault.



© Thierry Colson - Sitis 95

« Les artistes au jardin » éclosent à l'abbaye de Royaumont

Les 3 et 4 juin, l'abbaye de Royaumont, organise huit animations culturelles : spectacle baroque, concert en plein air (opéra pour et par les enfants), séances de chant en chœur, promenade à l'écoute de la nature, spectacle musical, etc.



© Michel Chasson - Abbaye de Royaumont

Anéma en pleine nature « Le Sens de la fête » ne manque pas d'air !

« Ciné d'été Carnelle » propose le vendredi 16 juin la projection du *Sens de la fête* en plein air sur grand écran à 22 h au parc de Toutedeville.

Des transats seront installés, vous pouvez toutefois apporter vos assises, plaids et vêtements chauds ! Sans oublier le fameux feuilleté aux anchois dont vous comprendrez toute la saveur jubilatoire en visionnant ce film à la fois drôle et émouvant, notamment grâce aux répliques ciselées et incisives du regretté Jean-Pierre Bacri.

Cet événement est organisé en partenariat avec la ville de Viarmes et la C3PF.

Gratuit pour tous.



Bus de la PMI : prochains passages

Véritable cabinet médical roulant, le bus de la PMI assure des consultations de puériculture, pédiatriques et de suivi de grossesse sur la commune.

Les prochains passages sont prévus les jeudis 1^{er} (matin) et 15 (après-midi), et mercredi 28 juin (après-midi).

Il est installé devant l'Espace Josette-Jourde.

Prise de rendez-vous au 06 31 02 09 21.

The Fab Truck arrive !

Pensez à vous inscrire pour participer aux ateliers proposés par The Fab Truck le vendredi 26 mai au Coworking. Prise de rendez-vous au 01 30 35 41 41.



Chasse à l'œuf à l'accueil de loisirs le 12 avril



Chasse au trésor pour les élèves de l'école Blanche de Castille par Autour du verger les 17 et 18 avril



Carnaval de l'école Blanche de Castille le 15 avril



Le comité de jumelage Asnières-sur-Oise Cutigliano en Irlande du 13 au 17 avril



Grati-livres par En tête la planète ! dimanche 16 avril



Printemps fleuri par les élèves de l'école Blanche de Castille au verger communal avec Autour du verger



Rénovation de la fontaine rue de Gouvieux par les Services techniques



Vacances de printemps actives à l'accueil de loisirs de la commune du 24 au 28 avril



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.





Asnières-sur-Oise débarque sur Instagram !

Retrouvez la page officielle de la commune

Suivez l'actualité de votre ville en photos mais aussi :

- Annonces d'événements
- Retours en images
- Infos à ne pas manquer

@villeasnieressuroise

Abonnez-vous !

Soyez à la page... Instagram !

Abonnez-vous à la page Instagram d'Asnières-sur-Oise. Vous y trouverez les annonces des événements à venir, mais aussi les infos à ne pas manquer. Nous y partageons aussi des retours en images ou des photos insolites qui vous feront voir la commune sous un nouvel angle. Rejoignez-nous dès maintenant sur @villeasnieressuroise !



Mai

- 18 : 20^e brocante par Anim'Asnières Royaumont

- 24 : collecte de sang à l'Espace Josette-Jourde

Juin

- 3 : Festival rock Asnières en scène

- 3 : Journée de l'environnement à Baillet-en-France

- 11 : Vos élus à votre rencontre

■ ■ Expressions directes

Un Village Uni
Groupe minoritaire du conseil municipal



Le billet d'humeur et d'humour d'un Asniérois, Il convient de préciser que la Charte des Elus, lue par notre Maire au début de son mandat est sûrement à l'origine de celui-ci.

Suite à de nombreuses interrogations de nos concitoyens concernant un nombre grandissant de places de parking que la municipalité a créé et désire encore créer il semble que la

réponse à cette question demeure dans le fait que le stationnement dans la cour de la Mairie est privatisé de façon régulière le week-end. Nous nous devons d'être exemplaires sur nos comportements et encore plus sur nos obligations d'élus. Pouvons-nous effectuer notre travail et nous impliquer sur le long terme en étant absent sur les réalités de notre territoire ? Prendre des décisions importantes nécessite de pouvoir analyser, comprendre, résoudre et répondre aux demandes de nos administrés, Il convient de pouvoir être attentif et surtout résider de manière pérenne sur notre territoire. Notre cadre de vie est agréable, du travail reste à faire c'est certain, mais chacun doit le favoriser en apportant sa contribution et sa pierre à sa réalisation. Il nous semble plus opportun de

résider sur la commune pour demander des hausses sur la taxe foncière, augmenter certains tarifs municipaux.....Devons-nous peser sur les finances de nos concitoyens en votant des décisions qui à certains égards ne nous concernent plus ? Il est souhaitable que nous réfléchissions à un partage plus équitable des tâches et décisions pour le bien commun. Un élu n'est pas au-dessus des autres bien au contraire il se doit d'expliquer sa démarche et ses engagements vis-à-vis des habitants. L'avenir de notre beau village demeure et reste notre motivation première pour offrir le meilleur à l'ensemble de notre population.

Découvrez ou redécouvrez votre patrimoine
Groupe majoritaire du conseil municipal



Et si vous preniez le temps de flâner dans les rues, les ruelles et les sentes de notre village ? Ce serait l'opportunité pour vous de découvrir ou redécouvrir le patrimoine bâti et naturel que notre commune a su préserver au fil du

temps. La majorité municipale souhaite aussi mettre en valeur le « petit » patrimoine bien souvent méconnu, tels que les fontaines, les lavoirs, mais aussi le patrimoine végétal, comme l'allée ou l'arbre remarquables... Ils font tellement partie du décor, que parfois l'on y prête pas attention

et pourtant ils font partie intégrante de l'ADN culturel de la commune et participent à son identité comme ils la valorisent.

Les bâtiments communaux seront prochainement clairement identifiés et signalés. Sur chaque édifice notable sera apposée une ancienne photo du bâtiment ou du monument avec quelques éléments descriptifs ou historiques. Ces indications seront rapidement posées sur les propriétés communales. Les propriétés privées pourront également être mise à l'honneur, la mairie se rapprochera en ce sens de leurs propriétaires. Plusieurs salles de la mairie reflètent encore la richesse historique et patrimoniale d'Asnières-sur-Oise : plusieurs photos anciennes et cartes postales reproduites en grand format en ornent déjà les murs. Valoriser notre patrimoine : une priorité donc constante pour la majorité municipale. C'est pourquoi Asnières-sur-Oise se mobilisera concrètement pour ce grand événement que

sont Les Journées Européennes du Patrimoine. Au programme : des circuits-découvertes de la commune, des visites commentées de monuments ou de bâtiments, des circuits natures, etc.

Nous avons également souhaité la reprise de l'événement « Les Peintres sur motif ». Son principe ? Le temps d'un dimanche matin, des artistes croquent un paysage, un bâtiment, le village, etc. Les toiles sont ensuite vendues en fin de journée.

En projet à moyen terme, la réhabilitation de la zone Delacoste Sud va permettre la création d'un musée dédié à l'histoire et au patrimoine de notre village et bien sûr à notre Sophie la girafe.

Ainsi Asnières-sur-Oise vous fixe un rendez-vous privilégié avec son passé, son histoire, son âme... les vôtres ! Sans oublier ces nouvelles pages que nous aurons plaisir à écrire ensemble, depuis nos racines, jusqu'aux jeunes pousses de demain.